

### **9 avril 2013 - Mise à jour du Rapport Pilier 3**

Société Générale informe le public que le Rapport Pilier 3 mis à jour est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace Informations réglementées du site internet de la Société ([www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com) > Informations réglementées > Communiqués de presse publiés au titre de l'information permanente). Des précisions ont été apportées au tableau n°27 (précisions sur les expositions en République tchèque et Pays Bas) et le tableau n°44 a été modifié pour présenter le détail du calcul des exigences en fonds propres au titre du portefeuille de négociation, y compris les déductions.